

Groupe Nouvelle-Aquitaine Eau et Assainissement

Atelier – collectivités et institutions

Les dispositifs de soutien aux acteurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

« Comment bien communiquer autour de son dispositif de soutien ? »

28 septembre 2021 de 10h à 12h30 en visioconférence

Introduction

Cet atelier fait suite à l'atelier du 16 septembre 2020 et rentre dans le cadre de la dynamique du groupe Nouvelle-Aquitaine Eau et Assainissement de SO Coopération (page dédiée : <https://www.socooperation.org/groupe-eau-hygiene-et-assainissement/>).

Depuis, deux sessions de formation ont été proposées aux collectivités sur "Le suivi-évaluation à l'usage des partenaires financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement : comment s'assurer en continu de la qualité des actions soutenues ?" les 11 décembre 2020 et 15 juin 2021.

Suite aux attentes exprimées lors du précédent atelier, cet atelier est accès sur la communication interne (élus, services) et externe autour des dispositifs.

Les participants sont des représentants des collectivités et institutions porteuses de dispositifs de soutien aux porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement (E&A) ou souhaitant le mettre en place en Nouvelle-Aquitaine (liste des participants en annexe).

Objectifs de l'atelier :

- Partager les informations sur les différents dispositifs de soutien aux acteurs dans le domaine de l'accès à l'eau et l'assainissement (ODD n°6)
- Échanger autour des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques en vue de faire évoluer les dispositifs
- Améliorer la communication interne et externe autour des dispositifs
- Aller vers une meilleure articulation/harmonisation entre les dispositifs

[Retrouvez le support de présentation de l'atelier](#)

Attentes pour l'atelier :

Suite aux réponses au questionnaire dans le formulaire d'inscriptions les participants ont exprimé que leurs attentes pour l'atelier :

- Favoriser l'engagement d'autres collectivités
- Nécessaire complémentarité
- Partages et retours d'expériences pour s'améliorer
- Nous débutons donc toutes les infos seront bonnes à prendre
- Connaître les dispositifs existants pour pouvoir les proposer à nos élus

ET SPECIFIQUEMENT POUR CET ATELIER :

- Mieux communiquer et valoriser les actions soutenues.

Panorama des dispositifs existants

- 5 appels à projets dont 2 spécifiques au domaine de l'eau et de l'assainissement (Bordeaux Métropole et Grand Périgueux)
- 5 autres dispositifs au fil de l'eau (Eaux de Vienne, Eau 47, Grand Poitiers, Conseils départementaux de la Dordogne et des Pyrénées Atlantique)
- 8 par des EPCI ayant la compétence eau et assainissement (via le 1%)
- 1 l'échelle nationale (Bordeaux Métropole), 1 à l'échelle régionale (région Nouvelle-Aquitaine), 2 à l'échelle de bassin (Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne), 4 à l'échelle départementale (Conseils départementaux de la Dordogne et des Pyrénées Atlantique, Eau 47, Eaux de Vienne) 3 à l'échelle de l'agglomération (Grand Poitiers, Grand Angoulême, Grand Périgueux)
- Budget total annuel estimé = 4 millions dont 450 000 euros des collectivités et 3,5 millions des Agences de l'eau

Panorama des projets soutenus (entre 2017 et 2020)

(Données non exhaustives pour 6 collectivités/EPCI et 2 Agences de l'eau suite à la récolte d'informations effectuée par SO Coopération)

- Nombre de soutien attribués = 120 au total référencés
- Nombre de projets soutenus = 94 projets
- Dont 26 cofinancés (par les Agences de l'eau)
- 75 structures soutenus dont 4 hors régions (18 collectivités, 10 comités de jumelages)
- Une grande majorité des projets en Afrique : 11 projets au Burkina Faso, 8 à Madagascar, 9 au Mali, 13 au Tchad, 20 au Togo
- Montant du cofinancement= entre 786 euros et 230 000euros pour des projets de 2622euros à 578 850euros
- Budget global des projets = 3 144100 euros entre 2017 et 2020

Communication autour des dispositifs

Constats :

- tous les dispositifs n'ont pas de nom ni de calendrier clairement identifié
- formulaire et règlement parfois peu compréhensible (critères de sélection...)

1/Quelle diffusion auprès des acteurs ?

- Organisation de réunions d'information
- Page dédiée sur le site Internet de la collectivité
- Courrier aux Mairies
- Le dispositif est connu par « bouche à oreille » entre acteurs
- Diffusion lors de manifestations (journée mondiale de l'eau par exemple)
- A travers les outils de communication des réseaux : lettre d'informations, pages facebook... (SO Coopération, pS-Eau)

Difficultés :

- ⇒ Peu de personnes assistent aux réunions d'informations
- ⇒ Information difficile à trouver sur le site internet

Pistes d'amélioration :

- ⇒ Volonté de mieux communiquer à travers le site internet
- ⇒ Améliorer le « marketing » du dispositif : changer de nom
- ⇒ Mettre en place un appel à projets plutôt qu'un dispositif « au fil de l'eau » pour une meilleure visibilité et une date clé

2/Comment valoriser les lauréats/projets soutenus ?

- Trophées de l'eau (Agence de l'eau Loire Bretagne)
- Site intranet
- Dans des articles dans les lettres aux abonnés ou page dédiée dans le magazine de la collectivité
- Intervention, témoignages lors d'évènements grand public et/ou organisé par les réseaux

Difficultés :

- ⇒ Les projets sont aujourd'hui peu valorisés
- ⇒ Les lauréats « ne savent pas comment faire »
- ⇒ Les outils de communication mis en place par les lauréats ne sont pas exploitables (format non adapté...)

Pistes d'amélioration :

- ⇒ Donner un cadre de communication clair aux lauréats qui sera exploitable
- ⇒ Clarifier les attentes en terme de communication auprès des porteurs de projets :
 - Indiquer dans les critères de sélection la communication autour du projet en donnant à disposition les outils au porteur de projet (cadre de support de communication : panneau, article, photos etc.) et également une ligne budgétaire dédiée
- ⇒ **Encourager les acteurs néo-aquitains à se référencer et référencer leurs projets sur l'Observatoire de la coopération et de la Solidarité Internationale de SO Coopération dans les règlements des dispositifs:**

→ **Référencement des projets :** les porteurs de projets peuvent inscrire les projets menés : outil récent visant à être de plus en plus exhaustif et valorisant les projets.
[https://www.socooperation.org/projet/?pt=projet&b=\(-41.48621602463967,%20-103.96685090000003\),%20\(39.06455839613719,%20136.15033659999997\)\)&z=2&c=\(-1.587128548639622,%2016.09174284999997\)&pg=&pol=1&loa=0](https://www.socooperation.org/projet/?pt=projet&b=(-41.48621602463967,%20-103.96685090000003),%20(39.06455839613719,%20136.15033659999997))&z=2&c=(-1.587128548639622,%2016.09174284999997)&pg=&pol=1&loa=0)

→ **Référencement des acteurs :** encourager les porteurs de projets à se faire référencer sur l'observatoire : <https://www.socooperation.org/community/>

Cela peut être indiqué dans les règlements des appels à projets

- ⇒ **Le pS-Eau propose différents espaces pour valoriser les porteurs de projets :**

- **Lettre d'infos** faisant des focus sur des initiatives particulières : possibilité de faire un article spécifique pour valoriser un projet.
- **Bilan annuel** sur l'action extérieure des collectivités territoriales et des agences de l'eau :
https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_bilan_2020_de_l_action_exterieure_des_collectivites_territoriales_et_des_agences_de_bassin_eau_et_assainissement_2021.pdf
- **Référencement** des projets de SI eau et assainissement sur le site du Ps-eau :
https://www.pseau.org/outils/actions/action_atlas.php

3/Quelle communication en interne (auprès des élus, auprès des autres services...) ?

- Brèves / commission dédiée
- Point en commission thématique et conseil communautaire
- Une délibération est prise en assemblée générale de comité, les élus membres sont donc tous informés.
- Communication sur l'intranet

Difficultés :

- ⇒ Les dispositifs sont peu connus des autres services.

Pistes d'amélioration :

- ⇒ Intérêt de discuter en interne et de faire connaître aux autres services et élus les dispositifs

Témoignages

- Les délibérations peuvent servir d'outil de communication et d'argumentaire interne pour amener une plus forte conviction dans le groupe d'élus ou de porter à connaissance des nouveaux élus le dispositif. C'est l'occasion de revenir sur l'intérêt d'un projet et d'un partenariat, afin d'être dans une dynamique d'accompagnement dans le temps.
- L'action internationale peut être un outil de management interne. Eaux de Vienne témoigne des échanges entre services techniques du syndicat et de Kaya au Burkina Faso qui sont très motivants pour les équipes et permettent de valoriser leurs pratiques et d'en apprendre de nouvelles. Ces projets permettent de donner du sens à la solidarité locale vers l'internationale et d'infuser la coopération internationale dans les services.
- Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a un partenariat récent avec Expertise France : possibilité pour les agents en interne de participer aux coopérations décentralisées, faire bénéficier de leur expertise un projet ou un programme de la région. Un appel à manifestation a été fait en interne et a connu un grand succès.
- Pour le Grand Angoulême, il y avait une grande appétence pour l'attractivité territoriale et aujourd'hui une volonté des élus de soutenir également le tissu local et la solidarité internationale. L'expérience concrète autour des 1% est très regardée en ce sens.

Poursuite de la dynamique

Volonté des participants de travailler sur l'auto-évaluation des projets eau et assainissement (fiches ou grilles d'auto-évaluation à transmettre aux porteurs de projets) ainsi que sur l'évaluation des dispositifs.

- Le **Ps-eau** a réalisé une trame qui sera transmis aux participants : grille avec échelle de qualité à atteindre et à adapter.
- Une session sera proposée au premier semestre 2022.

Focus sur l'enquête AMSASI

AMSASI : Analyse du Modèle Socio-Économique des Associations de Solidarité Internationale (ASI) de la Région Nouvelle-Aquitaine

- Étude réalisée avec l'**Agence des Micro-Projets (AMP)** avec un **focus sur les porteurs de micro-projet**.
- **Enjeux** : mieux comprendre le **fonctionnement** des ASI du territoire afin de penser des dispositifs d'accompagnement et de financement plus adaptés; analyser les stratégies d'adaptation misent en œuvre suite à la crise sanitaire
- **Questionnaire** à destination des ASI du territoire (à diffuser jusqu'à début octobre) : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSef6sqXOP5xxNc-oG3gIBq71KUNb7y7t7LABSzAXGi1vZcEpA/viewform>
- **Entretiens** avec les ASI porteuses de micro-projets en Nouvelle-Aquitaine, et des bailleurs (collectivités, agences de l'eau, fondations).
Si vous souhaitez prendre part à l'étude vous pouvez envoyer un mail à *Marine Lefeuvre* : m.lefeuvre@socooperation.org
- **Restitution finale** (17 Décembre 2021) : présentation des résultats, échanges en présence des participants.

Échéances à venir

1. Conférence du 21 octobre 2021 : « *Collectivités, comment vous engager pour l'eau à l'international ?* » organisé par HAMAP Humanitaire en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et le pS-Eau

<https://www.socooperation.org/evenement/collectivites-comment-vous-engager-pour-leau-a-linternational/>

2. World Impact Summit avec pour grande cause pour l'édition 2021 « l'eau ». SO Coopération et le pS-Eau proposeront un atelier le 2 décembre sur « *L'internationalisation des territoires au service d'une gestion durable des ressources* »

en eau : quelle réponse des acteurs de la coopération ? » :

<https://worldimpacts Summit.com/>

3. Le catalogue de formations 2021 de SO Coopération propose deux formations animées par le pS-Eau : 25/11 à Bordeaux et le 01/12 à Poitiers

Pour consulter le catalogue et s'inscrire :

<https://www.socooperation.org/formations/>



Contact :

Marion Leriche – chargée de mission SO Coopération

m.leriche@socooperation.org - 06 46 81 74 95

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Annexe – liste des participants

Nom de la collectivité/structure	Nom du participant	Fonction
<i>Agglomération d'Agen</i>	Séverine Ferrer Corre	Chef de Service Eau et Assainissement
<i>Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine</i>	Karine Bourdeix	Chargée de mission Solidarité internationale
<i>Syndicat Eaux de Vienne</i>	Bruno Alapetite	Directeur de la Prospective
<i>Grand Angoulême</i>	Marion Maurel	Responsable du Pôle Coopérations Internationales, Contractualisations et Cofinancements
	Christian Broudin	Responsable Assainissement
<i>Grand Poitiers</i>	Jérôme Rat	Responsable Administratif Direction Eau –Assainissement
<i>pS-Eau</i>	Irvina Parrel	Chargée de mission
<i>SO Coopération</i>	Marine Lefeuvre	Chargée de projet
	Marion Leriche	Chargée de mission
	Magali Nogués	Chargée de mission

Excusés

Nom de la collectivité/structure	Nom du participant	Fonction
<i>Agence de l'eau Adour Garonne</i>	Valérie Bayche	Déléguée aux relations extérieures et à la coopération internationale
<i>Limoges Métropole</i>	Matthieu Gomes	Chargé de mission coopération décentralisée
<i>Agence de l'eau Loire Bretagne</i>	Olivier Gruel	Chargé d'intervention Eau et Assainissement sur les départements de la Vienne et de la Charente et de la coopération internationale (ensemble du territoire de la Délégation Poitou-Limousin)
<i>Agglomération de Brive</i>	Florine Serre	Gestion clientèle, facturation, pédagogie Eau Potable